

Directives de sélection Biathlon

pour la participation aux Championnats du monde jeunesse et juniors IBU 2025 à Östersund (SWE) du 24 février au 5 mars 2025

1. Nombre de participant(e)s/quotas

Conformément au règlement de l'IBU, le nombre maximal de participant(e)s est défini comme suit :

- ▷ Cinq athlètes féminines et cinq athlètes masculins dans les catégories Jeunesse femmes et Jeunesse hommes (années de naissance 2006 à 2009)
- ▷ Cinq athlètes féminines et cinq athlètes masculins dans les catégories Juniors femmes et Juniors hommes (années de naissance 2003 à 2005)
- ▷ Par épreuve, un maximum de quatre compétitrices et quatre compétiteurs peuvent prendre le départ, plus les tenantes et tenants du titre de l'édition précédente des Championnats du monde jeunesse et juniors en sprint, individuel et poursuite, pour autant qu'elles et ils soient encore dans la même catégorie.

2. Sélections

2.1. Dispositions générales

La décision finale concernant la sélection relève du ressort exclusif de la Commission de sélection. Les sélections sont basées en priorité sur les résultats ; en complément, la courbe de forme de l'athlète et l'évaluation de l'entraîneur, ainsi que l'âge et l'état de santé de l'athlète sont pris en compte.

Si la planification des compétitions devait être adaptée en cas de force majeure ou d'événements exceptionnels (par ex. Covid-19), la Commission de sélection se réserve le droit de procéder à des ajustements au niveau des critères de sélection.

2.2. Compétitions de sélection

Font partie des compétitions de sélection l'ensemble des épreuves de Coupe du monde, de Coupe IBU juniors, de la Coupe des Alpes et de la Coupe suisse ayant lieu entre novembre 2024 et le 9 février 2025.

La Commission de sélection se réserve le droit de ne pas prendre en compte les résultats si elle les juge non représentatifs sur la base du tableau des participants.

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

2.3. Critères de sélection

Le fait de remplir les critères de sélection n'entraîne pas une sélection automatique pour les CMJJ 2025.

Légende

CdM	Coupe du monde IBU
IC	Coupe IBU
CEJ	Championnats d'Europe ouverts juniors IBU
JC	Coupe IBU juniors
AC	Coupe des Alpes FESA
SC	Swiss Cup

CMJJ jeunesse

JC	2 x résultat avec retard de moins de 8% sur la moyenne du top 3	ou
AC	3 x résultat avec retard de moins de 6% sur la moyenne du top 3	

CMJJ juniors

CEJ/JC	2 x résultat avec retard de moins de 8% sur la moyenne du top 3	ou
AC	3 x résultat avec retard de moins de 6% sur la moyenne du top 3	

La Swiss Cup peut être prise en compte pour une éventuelle évaluation de l'entraîneur.

Pour être sélectionné(e)s aux CMJJ, les athlètes doivent avoir un niveau de performance correspondant à un classement dans le top 30 aux CMJJ.

Grâce aux catégories juniors étendues, les meilleurs athlètes des catégories juniors peuvent déjà prendre le départ en Coupe du monde ou en Coupe IBU. Dans ce cas, ces athlètes peuvent être sélectionné(e)s pour les Championnats du monde juniors par décision de l'entraîneur. Une évaluation du potentiel à long terme est alors prise en compte comme base de sélection.

2.4. Commission de sélection

La décision de sélection est prise par la Commission de sélection, composée des personnes suivantes :

- ▷ Directeur/trice Ski Nordique
- ▷ Chef Biathlon
- ▷ Entraîneuse en chef de la relève Biathlon

La ou le médecin compétent(e) du service médico-sportif peut être consulté(e).

Il n'existe aucune possibilité de recours.

2.5. Date de sélection

- ▷ Lundi 10 février 2025


3. Publication des sélections

La décision finale relative aux sélections est communiquée comme suit :

- ▷ À l'interne de la Fédération (athlètes, staff, Direction, Présidium, Ski Pool, entreprises Pool, associations régionales) par la Directrice Ski Nordique ou le Directeur Ski Nordique
- ▷ À l'externe (médias) par le Responsable Communication.

Worblaufen, octobre 2024

Swiss-Ski



Lukas Keel
Chef Biathlon



Selina Gasparin
Entraîneuse en chef de la relève Biathlon